

Comment désarmer le Traité sur la charte de l'énergie, qui protège les pollueurs ?

Le Traité sur la charte de l'énergie (TCE) est un traité peu connu, mais aux effets nocifs considérables : c'est une arme juridique puissante aux mains des investisseurs et entreprises du secteur des énergies fossiles leur permettant d'empêcher, dissuader, retarder ou rendre bien plus coûteuses les politiques de lutte contre le réchauffement climatique et de transition énergétique.

Ils utilisent pour cela une forme de justice parallèle (ISDS) très favorable à laquelle le TCE leur garantit un accès exclusif. Parmi des dizaines de cas :

- Les Pays-Bas décident de sortir progressivement du charbon : la multinationale allemande RWE les poursuit et réclame 1,4 milliard €
- L'Italie interdit les plateformes pétrolières près des côtes : une entreprise britannique réclame jusqu'à 350 millions de dollars d'indemnisation
- La France envisage de rogner sur les droits acquis des industriels des énergies fossiles ? Ceux-ci menacent d'utiliser le TCE et obtiennent l'affaiblissement de la loi Hulot sur les hydrocarbures.

Depuis des années, les associations et collectifs citoyens alertent et appellent les Etats à mettre fin à ce traité, appel désormais relayé par des scientifiques et parlementaires. La Commission européenne et les parties prenantes du Traité ont consenti à ouvrir des négociations de « modernisation » du Traité. Ces négociations, dans l'impasse, ne pourront désarmer les aspects les plus nocifs du Traité parce que l'unanimité est requise et que des Etats s'y opposent.

Des documents fuités révèlent qu'« aucun progrès substantiel » n'a été réalisé en un an de négociation et que les propositions européennes – insuffisantes – sont rejetées par les autres États-membres du TCE. Barbara Pompili a affirmé que ce processus de modernisation n'était « pas en bonne voie », indiquant qu'il ne pourrait « produire d'avancée réelle avant de nombreuses années dans le meilleur des cas ».

La stratégie française, énoncée dans un courrier de plusieurs ministres publié en décembre 2020, et qui consiste à demander à la Commission d'envisager un « retrait coordonné des États-membres de l'UE du TCE » est désormais à la croisée des chemins : hormis l'Espagne, et à un degré moindre la Pologne, aucun autre État ne semble y adhérer. Le statu quo est pourtant impossible. Sans date limite de fin de négociations, celles-ci pourraient durer vingt ans selon des spécialistes. Ce n'est pas acceptable.

Le 2 septembre 2021, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu un avis important qui considère que le Traité sur la charte de l'énergie et son très controversé mécanisme d'arbitrage investisseur-État (ISDS) ne peuvent pas être utilisés par des investisseurs européens pour décourager, ralentir ou renchérir la transition énergétique menée par les pays de l'UE.

L'UE et les États-membres de l'UE, à commencer par la France, n'ont pas d'autres choix que de sortir du TCE au plus vite. De façon collective et coordonnée dans le meilleur des cas, de manière unilatérale ou à quelques-uns si cela ne s'avérait pas possible. Plus de 400 organisations de la société civile, dont plus de 30 basées en France, ont adressé un [ultimatum](#) à la Commission européenne et aux États-membres les appelant à « sortir du TCE d'ici à la COP26 ». Au printemps, un million de personnes ont signé une [pétition](#) les appelant à sortir du TCE.

AGENDA et opportunités :

- 24 et 25 septembre : grève mondiale et manifestations pour le climat : possible diffusion de tracts ?
- 28-30 sept. – Round de négociation Traité Charte de l'énergie
- 14-15 octobre – Conseil européen : occasion de s'exprimer publiquement ?
- le 12 novembre : COP 26 climat, Glasgow, Royaume-Uni (manifestation internationale le 6 nov.) : opportunité ?
- 9-11 nov : Round de négociation Traité Charte de l'énergie
- 16-17 décembre – Conseil européen : occasion de s'exprimer publiquement ?
- 1 janvier 2022 - début de la présidence française de l'UE : mettre la pression sur la France ?

Ressources :

- [Analyse](#) : Le Traité sur la charte de l'énergie bientôt désarmé par la cour de justice européenne ?
- [Rapport d'analyse de l'Aitec et d'Attac France](#) de décembre 2020,
- [Note de décryptage](#) des propositions de Bruxelles sur le Traité sur la charte de l'énergie
- Présentation en [11 diapos](#) des enjeux autour du TCE ;
- Réponses aux contre-vérités des promoteurs du TCE ([ici sur le site de l'Aitec](#) [ici sur le site d'Attac](#))
- Le [rapport](#) des Amis de la Terre de mai 2020,
- Un [rapport](#) (CEO, TNI et SEATINI) sur l'expansion du TCE vers les pays du Sud, avril 2020
- Présentation du [cas Vermilion](#) contre la France et du [cas Rockhopper](#) contre l'Italie
- Vidéos en français : [ici](#) en général sur la pétition ; [ici](#) et [ici](#) sur le cas RWE-Pays-Bas-Charbon ; [ici](#) sur le cas Slovénie - Ascent Resources - Gaz de schiste